

1ères Journées nationales de France urbaine

Arras, 23 et 24 mars 2017

Jeudi 23 mars 2017 - Atelier n° 6 : Sécurité (16h30-18h00)

Elus de référence : François Rebsamen, président de la Communauté urbaine du Grand Dijon ; Gilles Nicolas, adjoint au maire de Nantes en charge de la sécurité et de la tranquillité publique.

Objectifs de la séquence : Présentation et échanges autour des propositions du Manifeste de France urbaine en matière de sécurité publique, de lutte contre le terrorisme et de prévention de la radicalisation.

Déroulé :

L'atelier sera divisé en quatre séquences réparties comme suit :

1- Introduction et rappel de la démarche - François Rebsamen - 10 mn

2- Présentation et échanges autour des propositions en matière de sécurité publique - Gilles Nicolas - 10 mn

En complémentarité de l'action de l'Etat, les maires sont pleinement engagés au quotidien pour assurer la sécurité des biens et des personnes. L'évolution des enjeux de sécurité appelle toutefois à repenser la gouvernance, la définition des objectifs et des moyens mis en œuvre pour assurer, dans un esprit de co-construction, une politique de sécurité renouvelée. Dans ce cadre, les membres de la Commission sécurité ont opté pour la présentation d'une orientation générale à décliner en différentes propositions.

« Bâtir une gouvernance partagée de la sécurité au niveau des territoires, entre Etat et collectivités territoriales ».

Cette proposition vise à renverser le paradigme qui, aujourd'hui, consiste en la seule définition par l'état d'une politique de sécurité sans réelle concertation locale. Ainsi des objectifs locaux seraient fixés en commun : Maire, Préfet, Procureur, les moyens opérationnels identifiés et leur évaluation prévue.

D'autre part et de manière plus pragmatique il pourrait être étudié.

- d'autoriser l'accès au fichier d'immatriculation des véhicules et des véhicules volés ;
- de permettre à titre d'expérimentation le contrôle des identités pour les agents de Police municipale ;
- d'enrichir les formations liées aux différents types d'armement ;
- d'élargir les compétences de fermeture administrative aux maires ;
- Créer une école nationale de la police municipale tout en favorisant les passerelles avec les métiers de la sécurité.

Echanges avec la salle - 20 mn

3- Présentation et échanges autour des propositions en matière de lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation - François Rebsamen - 20 mn

Priorité nationale, la lutte contre le terrorisme appelle à la mobilisation de tous les acteurs. Face à une menace permanente, la politique de prévention de la radicalisation suppose de constituer un réseau de confiance entre l'ensemble des parties prenantes, dans un esprit de responsabilité et d'engagement. Dans ce cadre, les élus locaux doivent demeurer des acteurs à part entière des politiques publiques mises en place pour lutter contre un fléau qui touche l'ensemble des territoires et en particulier les grandes villes et métropoles ;

Forts de ce constat, les élus de France urbaine appellent le gouvernement à :

- **Créer les conditions d'un dialogue permanent** entre l'Etat, les préfetures et les maires en facilitant les échanges d'informations.
- **Renforcer et pérenniser les moyens financiers** alloués au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) afin d'assurer la sécurisation des établissements scolaires, des établissements culturels et des sites touristiques ;
- **Clarifier et Accompagner le développement d'actions de prévention** de la radicalisation au sein des Conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD- CLISPD) ;
- **Renforcer les dispositifs de suivi** des personnes radicalisées après signalement, en lien avec les préfetures en encourageant la mise en œuvre d'actions éducatives, citoyennes ainsi que des actions d'insertion sociale et professionnelles.
- **Renforcer les moyens dédiés à la formation** des élus, des agents et de l'ensemble des professionnels agissant dans le champ de la prévention et le suivi des personnes radicalisées.

Echanges avec la salle - 20 minutes

4- Conclusion - François Rebsamen – 10 mn